

# Carnets Bleus

N°8

## Le journal bio du CPA

### Le saviez-vous ?

Origine du nom scientifique :

***Syngnathus*** : du grec (syn) = réuni, rassemblé, fusionné et du grec (gnath) = machoire.

***Acus*** : du grec (acus) = aiguille, pointe, sommet à cause l'allure générale de l'animal.

Le grand syngnathe est un poisson fort paisible et peu craintif qui se laissera facilement approcher par le plongeur ou le photographe. Il a apparemment une grande confiance en son mimétisme. Toute la difficulté est de le découvrir et c'est en général un agréable moment de contemplation.

A la naissance les petits ne sont pas expulsés comme chez les hippocampes, mais quittent d'eux-mêmes la poche paternelle.



## Grand Syngnathe

*Syngnathus Acus*

(Embranchement des Chordés)

***Caractères distinctifs*** : Jusqu'à 50 cm de long, la plus grande espèce française. Il a un museau effilé circulaire plus long que le reste de la tête. Renflement de la tête derrière les yeux. 15 à 18 anneaux ossifiés anguleux jusqu'à la nageoire dorsale.

***Habitat et répartition*** : Cette espèce est très commune sur tout le littoral français. Sa distribution s'étend depuis la Norvège jusqu'en Afrique du Sud, ainsi que sur l'ensemble du bassin méditerranéen et jusqu'à la mer Noire. On le trouve sur les sablo-Vaseux, détritiques, coquilliers ou rocheux. On peut faire sa rencontre jusqu'à une cinquantaine de mètres de profondeur. Il affectionne tout particulièrement les zones d'algues et les herbiers.

***Reproduction*** : Il existe des syngnathes des deux sexes. La période de frai s'étend de mai à août selon la région. La femelle pond jusqu'à 400 œufs qu'elle introduit dans la poche incubatrice du mâle. L'accouchement a lieu 5 semaines plus tard. A la naissance les petits mesurent 25mm.

### L'équipe du journal

Pierre N.  
Patou L.

# OFNI SOIT QUI MAL Y PENSE ?

Si nous parlons le plus souvent « d'objets » moins spectaculaires mais bien plus destructeurs à long terme, plus ou moins flottants, mais parfaitement identifiés que sont les millions de tonnes de déchets d'origine humaine qui font une « percussion » insidieuse du monde végétal et animal, il s'agit aujourd'hui d'évoquer les OFNI, sur les devants de la scène maritime et notamment sur le parcours des concurrents du Vendée Globe, course autour du monde à la voile sans escale.

Si la devise anglo-normande signifie « honte à celui qui y voit du mal », les Objets Flottants Non Identifiés, eux touchent n'importe qui.

Un objet flottant non identifié désigne dans le monde maritime un objet flottant entre deux eaux tel qu'un conteneur, une bille de bois, un arbre, une planche ou un cétacé.

Michel DESJOYEUX, l'un des navigateurs solitaires les plus titrés, nous explique qu'il y a 3 sortes d'OFNI :

Ceux qui ont le « droit » d'être là, les mammifères marins notamment,

Ceux dont on préférerait qu'ils ne soient pas là mais qui, inévitablement, le sont tout de même : des troncs voire des arbres entiers qui arrivent dans la mer notamment suite à des tempêtes et des fortes précipitations ainsi que des icebergs et des gros morceaux de glace détachés des icebergs (growlers).

Enfin, ceux qui n'auraient pas dû être là, tout particulièrement les conteneurs. Il en tombe 5 à 6000 par an dans les océans. 90 % d'entre eux vont couler, mais quelques-uns vont rester à la surface, entre deux eaux. Le phénomène n'est pas en baisse car ce mode de transport augmente. Le 3 décembre 2020, un porte-conteneurs a ainsi perdu pas moins de 1900 boîtes dans le Pacifique Nord suite à une tempête.

Ces objets constituent un danger très important pour les navires de taille modeste et l'actualité nous le montre avec la course du Vendée Globe et les abandons de :

- Alex THOMSON (HUGO BOSS) / le 28 novembre 2020
- Sébastien SIMON (ARKEA-PAPREC) / le 4 décembre 2020
- Samanta DAVIES (Initiative-Cœur) / le 5 décembre 2020

Les voiliers participants, de classe IMOCA (longueur : 18m), étant de plus en plus rapide (vitesse maxi autour de 30 nœuds soit 55km/h), la percussion avec un OFNI peut devenir fatale pour le navire.



En même temps, à cause de la vitesse, ces objets sont très difficiles à éviter même quand ils sont vus car c'est toujours presque au dernier moment ne laissant pas le temps aux skippers d'agir sur la trajectoire du bateau.

Pour la même raison, la « rencontre » avec les cétacés devient de plus en plus inévitable ..... de part et d'autre.

Les radars spécifiques de repérage d'OFNI (BSB Marine) n'ont pas encore totalement démontré leur efficacité mais vont certainement s'améliorer.

Parmi les victimes de ces OFNI, il ne faut pas oublier les bateaux de pêche en bien plus grand nombre que les bateaux de plaisance.



Les OFNI vont très certainement rester d'actualité pour les navigateurs pour encore quelques années en attendant les moyens techniques pour les éviter et pour les limiter.

P.N.

Bibliographie et information :  
Organisation du Vendée Globe 2020,  
Marion BERNASQUE Mer et marine,  
Caroline BRITZ Voiles et Voiliers  
Wikipédia

## L'EAU A LA BOUCHE

### Soupe de poisson espagnole

**Pour 4 personnes – Préparation 15mn – Cuisson 45mn – Très facile – Bon marché**

#### **Ingrédients :**

- 7 pommes de terre
- 500 g de petits pois (frais, en boîte ou surgelés)
- 4 morceaux de lieu noir ou de colin (frais ou congelés)
- 2 oignons
- 2 verre d'eau
- ½ botte de coriandre
- ½ botte de persil
- 1 cuillère à café d'ail écrasé

- poivre
- sel
- pointe de piment pour ceux qui aiment

**Etape 1 :**

Epluchez les pommes de terre et coupez les grossièrement en quartier

**Etape 2 :**

Coupez les oignons en rondelles

**Etape 3 :**

Faire bouillir le tout dans de l'eau.

**Etape 4 :**

Quand les pommes de terre deviennent tendre (environ 20mn), y ajouter les petits pois ainsi que les herbes pour aromatiser le bouillon

**Etape 5 :**

Quand tous les légumes sont cuits, ajoutez les morceaux de poisson puis continuez la cuisson pendant 15mn (jusqu'à ce que les poissons soient cuits).

**Etape 6 :**

Servir cette soupe en morceau dans une assiette creuse et pour ceux qui aiment les plats épicés, vous pouvez leur proposer quelques gouttes de tabasco, de l'huile pimentée à pizza ou du piment d'Espelette.

**Bon appétit !!!**

## PARC DES CALANQUES



### **Qu'est-ce que c'est, les calanques ?**

Le terme provençal « calanques » désigne des anses bordées de pentes abruptes. Il est la fusion de deux mots.

Le vieux mot provençal *calo* signifie « petite crique rocheuse » : il est lui-même issu d'une très ancienne racine méditerranéenne (*kal*) qui désigne des criques aussi bien en Corse qu'aux Baléares. Cette racine remonte à l'époque ligure et a servi en Provence à caractériser de nombreux lieux rocheux : de là proviennent les mots *calade* (route empierrée) et *caler* (immobiliser, à l'origine à l'aide d'une pierre).

Le suffixe **anca**, d'origine également ligure, indique une pente rapide : on le retrouve notamment dans le mot alpin *avalanche*.

## Un peu d'histoire

Avant sa création le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques comportait déjà six sites classés :

- Le 29 novembre 1934 pour la forêt domaniale de la Gardiole.
- Le 31 juillet 1936 pour les calanques d'En-Vau et de Port-Pin.
- Le 29 août 1975 pour le massif des Calanques de Marseille et de Cassis.
- Le 27 décembre 1976, le Domaine public maritime correspondant au massif des Calanques.
- Le 4 avril 1989, le cap Canaille, le bec de l'Aigle, leurs abords et le domaine public maritime correspondant.
- Depuis 2003, l'archipel de Riou, classé réserve biologique nationale.

Le Parc national abrite par ailleurs trois monuments historiques classés, dont les grottes Cosquer, du figuier, du renard et de la triperie et un jardin remarquable : Le parc Mugel.

Concernant la grotte Cosquer, qui n'est plus accessible que par un boyau (aujourd'hui muré) immergé par -35 mètres de fond, les peintures rupestres qui y sont découvertes prouvent que les hommes préhistoriques fréquentaient déjà le massif avant la remontée des eaux.

## D'hier à aujourd'hui

La rade de Marseille regroupe la plus grande surface de zones de « *no take* » de Méditerranée. Ce littoral déjà très largement détruit par les premiers chaluts au XIXe siècle voit en 1894 la création du cantonnement d'Endoume, première réserve intégrale imaginée par Paul GOURRET et des pêcheurs. Insuffisamment protégée, cette première zone disparaît rapidement.

Aujourd'hui, associées à une surveillance opérationnelle, les zones de non prélèvement sont les meilleurs outils de conservation halieutique.

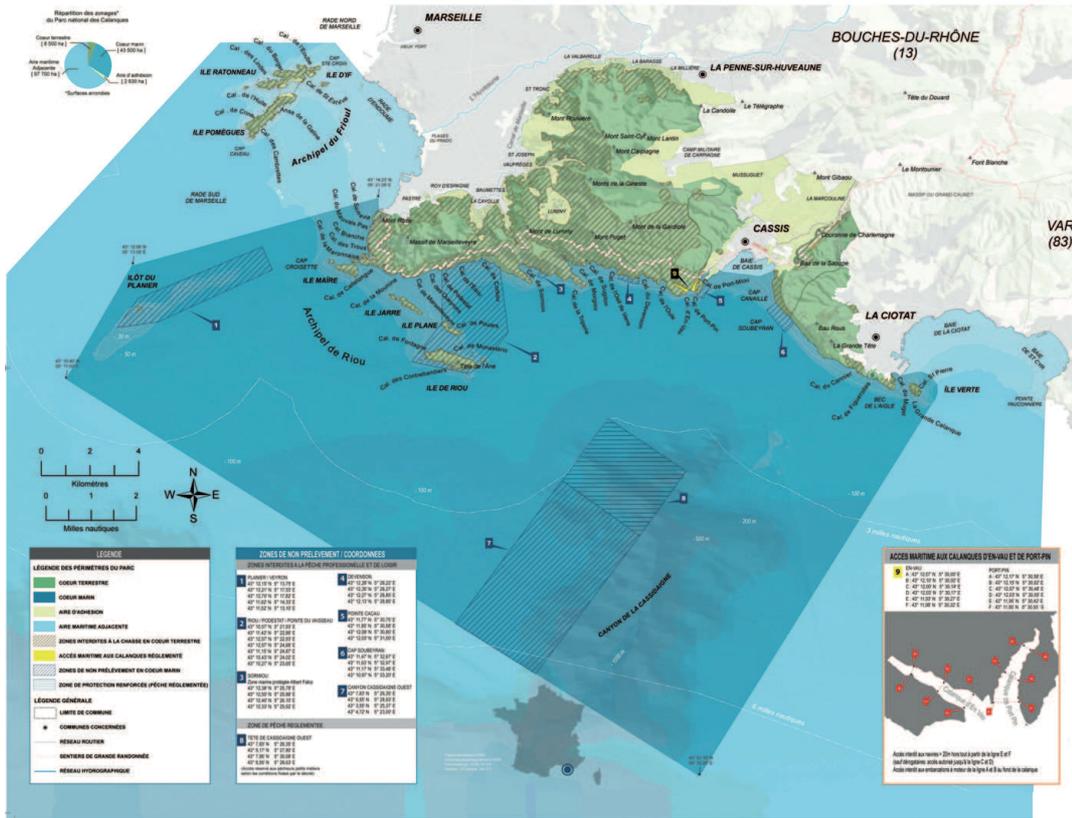
Voir la vidéo → <https://youtu.be/0RGFjTs5TgA>

Un nouveau plan de mouillage dans le parc des calanques rentrera en vigueur dès 2021. Le nouveau plan de mouillage – comprendre : les règles encadrant la possibilité jeter l'ancre – du parc national des Calanques vient d'être approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration de l'établissement annonce *La Provence*. Celui-ci comporte 49 mesures, qui s'appliqueront en deux phases. L'interdiction de jeter l'ancre dans les calanques de Port-Pin et En-Vau fait partie des mesures qui s'appliqueront dès janvier. Mais aussi l'impossibilité pour les yachts de plus de 24 mètres de mouiller près des côtes.

La deuxième phase rentrera en vigueur de façon progressive entre 2021 et 2024. Elle prévoit l'interdiction pour tous les navires jeter l'ancre autre part que dans des zones sableuses. Dans les autres zones, il faudra s'amarrer à des bouées prévues à cet effet. Ces mesures visent à protéger les herbiers de posidonies, végétal aquatique et véritables nurseries à poissons. Enfin, l'accès des kayaks aux fonds de calanques devrait aussi être réglementé. Une application sera prochainement mise en ligne pour informer les plaisanciers.

# PLAN DU PARC NATIONAL DES CALANQUES

Les communes concernées par l'aire optimale d'adhésion ont délibéré pour décider d'adhérer ou non à la charte du Parc national. Marseille, Cassis et La Penne-sur-Huveaune ont répondu favorablement et constituent ainsi le périmètre de l'aire d'adhésion du Parc national, qui a été entériné par l'arrêté préfectoral du 19 septembre 2012.



**RÈGLEMENTATION DANS LE COEUR DU PARC NATIONAL**

Un Parc national est un territoire d'accès libre et ouvert à tous, mais il n'est pas sans un cadre réglementaire exceptionnel et, de ce fait, protégé par une réglementation spécifique. Celle-ci s'applique uniquement aux zones classées en cœur et à tout fait de préserver le patrimoine naturel, culturel et scientifique du Parc national. Les règles de conduite sont simples, dictées par le bon sens et le souci de respecter les valeurs végétales. Elles permettent à chacun de mieux jouir de ce site grandiose.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS AUTORISÉES**

- La randonnée, en restant sur les sentiers balisés.
- L'escalade.
- Le VTT (sauf secteurs déjà interdits et pratiques extrêmes du type « free bike » ou « freestyle »).
- La promenade avec chiens, tenus en laisse.
- La cueillette, pour un usage domestique, culinaire ou médical (cf. liste complète des espèces dans la charte du Parc national).
- La chasse (cf. zones interdites à la chasse sur le plan).
- La pêche professionnelle et de loisir, sauf dans les zones de non-prélevement (cf. coordonnées sur le plan).
- La plaisance, la voile sportive, aucune interdiction d'accès, de mouillage, ni limitation de vitesse (sauf celles déjà en vigueur).
- La plongée sous-marine.

**ACTIVITÉS INTERDITES EN COEUR DE PARC**

- Fumer ou allumer du feu (en dehors des zones habitées et selon les conditions locales).
- Porter atteinte aux patrimoines : archéologiques, introduire des espèces animales et végétales... ; culturels (dégradations artificielles (sauf l'éclairage ponctuel individuel et celui des habitations ou embarcations), ouvrir la double merise depuis les tables (sauf l'appilage pour la pêche), faire du bruit (musique amplifiée)...).
- Jeter tout déchet en dehors des containers prévus à cet effet.
- Circuler en véhicule motorisé en dehors des voies ouvertes à la circulation et stationner en dehors des espaces dédiés.
- Organiser des compétitions sportives motorisées (Sea et Mer).
- Camper (compris le caravanning) et bivouaquer, afin de préserver la beauté des sites et éviter pollution et incendies.
- Chasser dans les zones et périodes interdites (cf. périmètres sur le plan).
- Pêcher dans les zones de non-prélevement (cf. coordonnées sur le plan).
- Chasse interdite : moins de 3 milles nautiques ou moins de 100 mètres de fond et dans les zones de non-prélevement.
- Organiser des compétitions de pêche de loisir (équipes qui violent les règles locales).
- Utiliser des dispositifs d'assistance électrique ou hydraulique dans le cadre de la pêche de loisir.
- Utiliser des appareils de diffusion sonore depuis les bateaux de transport de passagers dans les sites balisés dans le parc.
- Pratiquer le jet-ski et les loisirs nautiques à traction motorisée (ski-nautique, planche à moteur...).
- Accéder dans les calanques d'En Haut et En Profond pour les bateaux de plus de 20 m hors tout (en dehors des bateaux de transport de passagers réglementés) et en bord de ces calanques pour toute embarcation à moteur (cf. zonages spécifiques sur le plan).
- Sonoriser le cœur avec un engin motorisé à une hauteur inférieure à 1 000 mètres (sauf cas de bruits définis par le décret).

**EN VOIE**

**ENVOI DE BALADE ?**

RECHERCHER L'APPLICATION

www.calanques-parcnational.fr

\* Pour pouvoir regarder cette carte avec plus de précision, voici un lien :

[http://www.calanques-parcnational.fr/sites/calanques-parcnational.fr/files/documents/downloads/plaquette\\_mer\\_2019\\_xs.pdf](http://www.calanques-parcnational.fr/sites/calanques-parcnational.fr/files/documents/downloads/plaquette_mer_2019_xs.pdf)

## Les épaves des calanques

Les eaux du Parc national des Calanques recèlent de nombreux trésors qui gisent dans les fonds et deviennent ainsi de précieux témoignages des activités de l'Homme depuis des millénaires.

### De nombreux trésors sous-marins :

Les épaves de l'Antiquité à la période contemporaine permettent de retracer la nature des échanges entre Marseille et le reste du monde. Outre ces épaves, de nombreux objets soulignent la présence de l'Homme en mer : des amphores transportant du vin ou de l'huile, des pots à fraises que rejetaient les marins en quarantaine au Frioul, des pipes parfois ouvragées de pêcheurs... Aussi bien antiques que modernes ou contemporaines, les épaves font du Parc national des Calanques un des lieux les plus importants du littoral français méditerranéen en ce qui concerne la conservation, l'archéologie sous-marine. Au nombre de celles-ci, on peut citer :



- **L'Écueil de Miet 3 (VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C)**

Elle transportait des amphores étrusques, probablement une centaine, ainsi que des canthares (coupes semi-profondes à deux anses, servant à boire le vin et liées au culte dionysiaque, généralement très décorés).

- **Plane 2 (V<sup>e</sup> ou début du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C)**

Cette épave témoigne des échanges avec les mondes grecs et puniques. Sa cargaison est des plus diverses: lingots de cuivre en forme de galette, amphores grecques, massaliètes et puniques, céramique attique non décorée. Il s'agit sans doute de l'un des plus grands importants gisements du littoral français méditerranéen.

- **Plateau des chèvres 1 (XVI<sup>e</sup> siècle)**

L'épave repose sur le vaste plateau entre les monts de Marseilleveyre et les îles Jarre et Plane. Il existe peu d'épaves connues datant de cette période. Le navire transportait de la céramique de Fréjus : petits pégaus (vases du Moyen Âge), cruches, cruchons, soucoupes, écuelles, bols, pots de chambre, dourques (récipients utilisés pour la cuisine)... Le gisement a souffert du chalutage.

- **Le Grand Saint-Antoine ("l'épave de la peste")**

L'épave du Grand Saint Antoine, dont le bateau apporta la peste en 1720 à Marseille, a été volontairement coulée.

- **Le Liban**

Le naufrage du Liban non loin des Goudes le 7 juin 1903 est un fait divers qui a longtemps marqué les esprits.

- **L'avion de Saint-Exupéry**

L'écrivain a disparu le 31 juillet 1944. L'épave de son avion se trouve au large de Cassidaigne. Sa gourmette a été retrouvée entre Cassidaigne et Maire.

## L'INCROYABLE SAUVETAGE D'UNE RAIE GEANTE

Les sapeurs-pompiers de l'Hérault ont mené une opération de sauvetage hors normes pour remettre à l'eau une immense raie Mobula, échouée sur une plage de Marseillan.



L'intervention n'est pas commune pour les secours en mer. En fin de matinée mercredi 23 décembre 2020, un promeneur a appelé le centre départemental des appels d'urgence pour signaler une immense raie échouée sur une plage de Marseillan, à hauteur du poste de secours des Dunes. Le centre opérationnel a déclenché alors une opération de sauvetage.

### 3,40m d'envergure :

Les secours nautiques d'Agde et Sète ont été envoyés sur place, pour découvrir sur le sable une magnifique raie Mobula : 3,40m d'envergure sur 2,20m de long pour environ 150 kg. Elle s'était échouée, incapable de reprendre la mer, mais bel et bien vivante.

Les sapeurs-pompiers ont été mis en lien avec des experts du milieu marin pour déterminer si elle était viable. Très vite, l'opération de secours est lancée. Objectif : la ramener au large, à un mille nautique, à l'aide d'un jet-ski et des bateaux de secours des plongeurs. Mission accomplie.



### "Inoubliable" :

*"Un moment inoubliable pour nos plongeurs et de pur bonheur", commente ce mercredi soir le SDIS de l'Hérault (Service Départemental d'Incendie et de Secours). "Ce genre de moment qui fait du bien en cette période difficile qui donne du sens à la vie et à notre environnement."*



La Mobula est inoffensive pour l'homme, se nourrit principalement de plancton et de petits poissons.

Une petite vidéo pour mieux connaître la raie Mobula → <https://youtu.be/ihNizbgZKKI>

Bibliographie et information :  
Marie CIAVATTI de France Bleu Hérault

# DES POISSONS POUBELLES

*Des poissons poubelles pour réduire les déchets sur les plages.*

Vous l'avez peut-être déjà aperçu, le fameux poisson poubelle de Michel LEGAY. Une excellente initiative pour sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à ramasser ce plastique qui pollue nos plages et nos océans.



Cette structure métallique posée sur le sable est bien faite pour recueillir les déchets plastiques des touristes présent, mais également pour inciter toutes les personnes à faire un geste pour l'environnement en ramassant les déchets laissées sur nos côtes chaque année.

*Donc si vous voyez ce poisson glouton, nourrissez-le !*

Toute l'équipe de « Carnets Bleus » vous souhaite à tous d'être prudents et prenez votre mal en patience car nous replongerons un jour, c'est sûr !!!  
Prochain rendez-vous en Mars – Avril pour de nouveaux articles Bio...